

BILL.

Acte pour pourvoir à l'établissement d'un bureau d'agriculture, et pour amender et refondre les lois relatives à l'agriculture.

Reçu et lu première fois, Vendredi, 24 Septembre, 1852.

Seconde lecture, Mardi, 28 Septembre, 1852.

(400 Copies.)

HON. MR. RICHARDS.

S. Derbishire et G. Desbarats, imprimeur de la Reine.